

ASSEMBLEE GENERALE

du 19 mai 2010

PROCES VERBAL

Conformément aux dispositions de l'article 9.1 de ses statuts, l'Association Syndicale Libre "Le Cadran" s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 19 mai 2010 au Gymnase Maurice Herzog de BUSSY SAINT GEORGES.

Etaient présents ou représentés : 23 propriétaires sur 43, représentant 53 % des voix.

11 pouvoirs ont été donnés, à Mmes et MM. : BEAUGENDRE (2), DUCHESNE (4), GARCIA (2), NET (2), ainsi qu'à M. MEYER (1), futur acquéreur du lot n° 3, représentant M. PAYEN.

Etaient absents : Mmes et MM DIJOLS, EWENCZYK, FERNANDEZ-PONCE, GALEA, GAZIL, GUMB, MAUBACQ, MICHEL-LEVY, MILOSAVLJEVIC, MUTHER, NAPOLY, NGUY, RENUCCI, RODRIGUEZ, SORIA, TEK, TRELA, VERCELOT, WANG, YAM.

Jean-Paul BEAUGENDRE ouvre la séance à 20h40.

Constitution du Bureau de séance

Président : Jean-Paul BEAUGENDRE
Secrétaire : Jean-Christophe GENNARDI
Scrutateur : Michel NET

VOTE : La constitution du bureau de séance est approuvée à l'UNANIMITE.

Bilan 2009

Jean-Paul BEAUGENDRE rend compte des actions menées suite aux décisions prises par l'AG du 27 mai 2009 :

Réfection des murs d'enceinte

Les travaux ont démarré le 20 juillet et ont été réceptionnés le 24 août.

Jean-Paul BEAUGENDRE est très satisfait de la rapidité de l'entreprise et de la qualité des travaux réalisés.

Demande de rétrocession ou prise en charge par la Mairie de l'entretien des murs d'enceinte

La demande a été envoyée par courrier à M. le Maire le 24 juin 2009.

Un courrier de relance a été envoyé le 22 février 2010.

M. Jean-Claude LAMAGNERE, représentant M. le Maire, a répondu le 16 mars 2010.

La réponse est négative : "la collectivité publique n'a pas pour vocation à reprendre en propriété ou en gestion les murs d'enceinte d'une résidence privée".

N.S.T.
J.C.G.
M.N.

Etude de faisabilité d'une dissolution de l'ASL LE CADRAN

Un rendez-vous a été pris pour le 24 juin 2009, dans le cadre des consultations gratuites de Notaire, organisées par la Mairie de BUSSY-SAINT-GEORGES les mercredis.

Ces consultations sont assurées par l'office notarial ROIENA-ROUSSEL, qui a opéré les retrocessions des ASL de BUSSY-SAINT-GEORGES, dont celle de l'ASL LE CADRAN en 2005. Le rendez-vous du 24/06 s'est tenu par conférence téléphonique, le représentant du notaire n'ayant pas pu se déplacer.

Les documents ont été envoyés par mail le 24/06/2009.

Le Notaire a confirmé réception des documents le 06/07/2009 et pris l'engagement d'apporter une réponse.

Jean-Paul BEAUGENDRE a relancé le Notaire par mail le 07/09/2009 et a effectué de nombreuses tentative de communication téléphonique, en vain.

Jean-Paul BEAUGENDRE a de nouveau relancé le Notaire par mail le 08/12/2009 et le 21/02/2010, toujours sans succès.

Jean-Paul BEAUGENDRE a alerté le Secrétariat du Maire par mail le 06/03/2010.

Faute de réponse de ce dernier, une relance par mail avec copie M. BENEDETTI, Médiateur, a été faite le 07/04/2010.

Le Secrétariat du Maire a rappelé Jean-Paul BEAUGENDRE le 22/04/2010 et, après discussion avec le Notaire, a demandé à Jean-Paul BEAUGENDRE de renvoyer au Notaire par mail les documents nécessaires à l'étude. Le documents ont été renvoyés le 23/04/2010.

Aucune réponse, pas même un accusé de réception, n'a été reçue avant l'AG du 19 mai 2010.

En parallèle, en passant par une relation personnelle, Jean-Paul BEAUGENDRE a consulté un notaire de NANTES.

Les documents ont été envoyés le 07/10/2009 et la réponse a été reçue le 20/11/2009.

Il en ressort, après consultation des services juridiques du notaire, qu'il ne suffit pas de modifier le cahier des charges : il faut vendre les murs aux propriétaires concernés, avec leur accord.

Jean-Paul BEAUGENDRE commente les comptes 2009 :

Service Antenne

Facture de 436,88 €, correspondant au budget prévisionnel (437 €).

Assurance

Montant de 1071,32 €, légèrement supérieur au budget (1050 €).

Divers

Ce sont essentiellement des frais de correspondance : fournitures, affranchissements, reprographie. Montant de 95,98 €, correspondant au budget prévisionnel (100 €).

Travaux

Montant de 19 297,78 €, inférieur au budget prévisionnel (21 076 €).

La différence (1 778,22 €) vient de la TVA :

- le devis de démontage de l'antenne collective était basé sur une TVA de 5,5 % au lieu de 19,6 %
- le devis de réfection des murs était basé sur une TVA de 19,6 % au lieu de 5,5 %

Provisions

2 330,92 € de provisions ont été utilisés au lieu de 4 000 €.

Produits financiers

Les intérêts des comptes livrets (81,04 €) sont produits par le placement des provisions. Ils sont inférieurs au budget (100 €).

VOTE : à l'UNANIMITE l'Assemblée approuve les comptes 2009 et donne quitus au Président Jean-Paul BEAUGENDRE pour sa gestion.

Election du Président et du Bureau de l'ASL

VOTE : à l'UNANIMITE l'Assemblée élit pour une durée de un an le Bureau de l'ASL, constitué des personnes suivantes :

Jean-Paul BEAUGENDRE : Président

Jean-Christophe GENNARDI : Assesseur

Stéphane POCHOLLE : Assesseur

Budget 2010

Budget de fonctionnement : 1738 €

Rien de particulier à signaler : le budget de fonctionnement est dans la continuité de l'an passé.

Provisions pour l'entretien des murs d'enceinte

Les dépenses d'entretien des murs d'enceinte à la charge de l'ASL s'élèvent à 25 299,55 € sur les dix dernières années, soit 588,36 € par maison.

Jean-Paul BEAUGENDRE propose de constituer une provision annuelle de 60 € par maison pour couvrir les dépenses à venir, en évitant ainsi d'avoir à appeler une trop grosse somme en une seule fois le moment venu.

VOTE : à l'UNANIMITE l'Assemblée approuve le budget prévisionnel 2010.

Questions diverses non soumises au vote de l'AG

Remplacement des murets bas par des clôtures grillagées

Jean-Paul BEAUGENDRE se renseignera auprès de la Mairie sur la possibilité de remplacer les murets bas, situés aux entrées de la rue Jean-Baptiste Vacher et de la cour Paul Fossin par des clôtures grillagées, ne nécessitant pas d'entretien.

En cas de réponse positive, une estimation du coût des travaux sera établie.

Rétrocession des murets bas aux propriétaires concernés

Certains propriétaires seraient intéressés par une rétrocession des murets bas à leur profit, afin de les entretenir (ou les remplacer) à leur convenance.

Cette opération n'est envisageable que si les deux propriétaires d'une même entrée de rue sont d'accord. Jean-Paul BEAUGENDRE se renseignera sur les démarches nécessaires et leur coût.

Tous les points étant traités, la séance est levée à 22h.

Fait à Bussy Saint Georges, le 24.05.2010



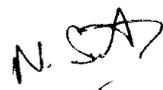
Le Président

ASL Le Cadran



Le Secrétaire

AG du 19 mai 2010



Le Scrutateur

COMPTES 2009 - BUDGET 2010

	BUDGET 2009 EUROS	REEL 2009 EUROS	BUDGET 2010 EUROS
BUDGET DE FONCTIONNEMENT	1 587	1 604	1 738
SERVICE ANTENNE	437	437	438
ASSURANCE	1 050	1 071	1 200
DIVERS (Courriers, fournitures, ...)	100	96	100
IMPREVUS	0	0	0
TRAVAUX	21 076	19 298	0
Démontage Antenne	1 967	2 231	
Expert	1 794	1 794	
Réfection Murs	17 314	15 273	

DEPENSES = FONCTIONNEMENT + TRAVAUX	22 663	20 902	1 738
--	---------------	---------------	--------------

PROVISIONS	-4 000	-2 331	2 580
entretien murs d'enceintes : par maison	-93	-54	60

TOTAL DEPENSES + PROVISIONS PAR MAISON	18 663	18 571	4 318
	434	432	100

REPORT EXERCICES PRECEDENTS	0	0	0
-----------------------------	---	---	---

RECETTES	18 590	18 571	4 350
COTISATIONS	18 490	18 490	4 300
PRODUITS FINANCIERS	100	81	50
Indemnité Assurance Cat Nat Mur d'enceinte			

SOLDE EXERCICE	-73	0	32
----------------	-----	---	----

COTISATION PAR MAISON	430 €	430 €	100 €
------------------------------	--------------	--------------	--------------

BALANCE 2009

A-FONCTIONNEMENT	1 604,18
ASSURANCE	1 071,32
SERVICE ANTENNE	436,88
DIVERS	95,98
IMPREVUS	0,00

E-SOLDES BANCAIRES DEBUT 2009	5 257,65
Compte Courant CA au 04/01/2009	196,28
Compte Livret CA au 04/01/2009	441,49
Compte Courant CDN au 06/01/2009	74,67
Compte Livret CDN au 06/01/2009	4 611,85
Opérations non encore enregistrées	-66,64

F-RECETTES	18 571,04
Cotisations :	18 490,00
Intérêts Livret CDN	80,36
Intérêts Livret CA	0,68

B-TRAVAUX	19 297,78
Démontage Antenne	2230,54
Expert	1 794,00
Réfection Murs	15 273,24

G-SOLDES BANCAIRES FIN 2009	2 926,73
Compte Courant CDN au 26/01/2010	514,52
Compte Livret CDN au 25/01/2010	2 412,21
Opérations non encore enregistrées	0,00

D-DEPENSES (A+B)	20 901,96
-------------------------	------------------

H-DEPENSES (E+F-G)	20 901,96
---------------------------	------------------

Montants en Euros

I- AVOIRS BANCAIRES	2 926,73
Fonds de roulement (15,24 € par maison)	655,53
Provisions	2 271,20
Solde exercice	0,00

Historique dépenses murs d'enceinte

Année	Travaux	Coût_F	Coût_€	Assurance	Part_ASL
2009	Réfections murs hauts et murets bas + Expert		17 067,24		17 067,24
2004-2007	Réfection panneau n° 13 (sécheresse août 2003)		8 777,60	6 747,00	2 030,60
2004	Réfections murets bas		6 201,71		6 201,71
2000	Réfection panneau n° 1 (17 bd Lagny)	17 534,10	2 673,06	2 673,06	0,00
1997-1998	Réfection panneau n° 2 (17 bd Lagny-angle PI Clos)	59 194,00	9 024,07	9 024,07	0,00
1996-1997	Réfection panneaux n° 7 à 12 (PI Clos)	167 031,00	25 463,71	25 463,71	0,00
1994-1995	Réfection panneaux n° 4 à 6 (PI Clos)	101 215,46	15 430,20	15 430,20	0,00
TOTAL			84 637,59	59 338,04	25 299,55
par maison			1 968,32	1 379,95	588,36

Commentaires sur les murs hauts :

Tous les panneaux reconstruits sont en bon état

Les panneaux n° 14 à 19, jamais reconstruits, sont en excellent état

La reconstruction du n° 3 en 2009 pèse 10 747 €